

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 11 juillet 2026

portant élévation dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur d'un militaire appartenant à l'armée active

NOR : ARMM2616232D

Ministère des armées et des anciens combattants

Par décret du Président de la République en date du 11 juillet 2026, pris sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées et des anciens combattants, et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 28 mai 2026 portant que la présente élévation est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est élevé, pour prendre rang à compter de la date de sa réception, le militaire appartenant à l'armée active désigné ci-après :

A la dignité de grand officier

ARMÉE DE TERRE

Schill (Pierre, André), général d'armée. Commandeur du 11 juillet 2022.